



PREFET DE L'ALLIER

**Dossier communal d'information**  
à destination des acquéreurs et des locataires de biens  
immobiliers  
sur les risques naturels et technologiques

---

**Commentary**

---

- Fiche synthétique
- Extrait cartographique

Novembre 2011



## PRÉFET DE L'ALLIER

### Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement et Urbanisme Durable des  
Territoires

Bureau Prévention des Risques

B.P. 110 – 51 boulevard Saint-Exupéry  
03403 YZEURE cedex  
Téi : 04.70.48.79.79  
Fax : 04.70.48.79.01

Le Préfet de l'Allier,

Chevalier de la Légion d'Honneur

N° 3333

### ARRÊTÉ

relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers  
situés sur la commune de Commentry

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R125-23 à R125-27 ;

VU le décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique ;

VU le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité  
du territoire français ;

VU l'arrêté préfectoral n°1177 du 7 avril 2011, relatif à l'information des acquéreurs et des  
locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

VU l'arrêté préfectoral n° 1323 du 21 avril 2011 relatif à l'état des risques naturels et  
technologiques majeurs de biens immobiliers situés sur la commune de Commentry ;

VU l'arrêté préfectoral n° 3186/2011 du 23 novembre 2011 relatif à l'approbation du Plan  
de Prévention des Risques Technologiques générés par le société ADISSEO sur les communes de  
Commentry et Malicorne ;

**CONSIDÉRANT** l'obligation faite aux vendeurs et aux bailleurs de biens immobiliers  
d'informer leurs acquéreurs et locataires des risques majeurs auxquels sont exposés leurs biens ;

**SUR** proposition de Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;

### ARRÊTÉ

#### Article 1 :

Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques pour l'information des  
acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur la commune de Commentry sont consignés  
dans le dossier communal d'informations annexé au présent arrêté.

Ce dossier comprend :

- la mention des risques naturels et technologiques pris en compte
- la cartographie des zones réglementées
- l'intitulé des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer

Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en mairie, préfecture et sous-préfecture.

Le dossier communal d'informations est accessible sur le site internet de la préfecture à l'adresse : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)

**Article 2 :**

Ces informations sont mises à jour au regard des conditions mentionnées à l'article R 125-25 du code de l'environnement.

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n° 1323 du 21 avril 2011.

**Article 3 :**

Le présent arrêté et le dossier communal d'informations sont adressés à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté est affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

**Article 4 :**

Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, Mesdames et Messieurs les chefs des services régionaux et départementaux et Monsieur le Maire de Commentry sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Moulins, le 6 mai 2011

Le préfet,



JEAN-LUC MARX

## Commune de COMMENTRY

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L. 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 2113 du 16 DEC 2011 mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui \_\_\_ non

_____	date _____		
_____	date _____	aléa _____	
_____	date _____	aléa _____	
_____	date _____	aléa _____	
_____	date _____	aléa _____	

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet \_\_\_  
Consultable sur Internet \_\_\_  
Consultable sur Internet \_\_\_

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

<u>Arrêté préfectoral approbation</u>	date <u>23 novembre 2011</u>	effet _____
<u>n°3186/2011</u>	date _____	effet _____
	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Dossier PPRT ADISSEO

Consultable sur internet   
Consultable sur Internet \_\_\_  
Consultable sur Internet \_\_\_

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

	Forté	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2 <input checked="" type="checkbox"/>	Zone 1

## pièces jointes

### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Périmètre du PPR technologique prescrit le 26 janvier 2009 - 1 planche A4

Carte départementale d'aléa sismique - 1 page A4

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

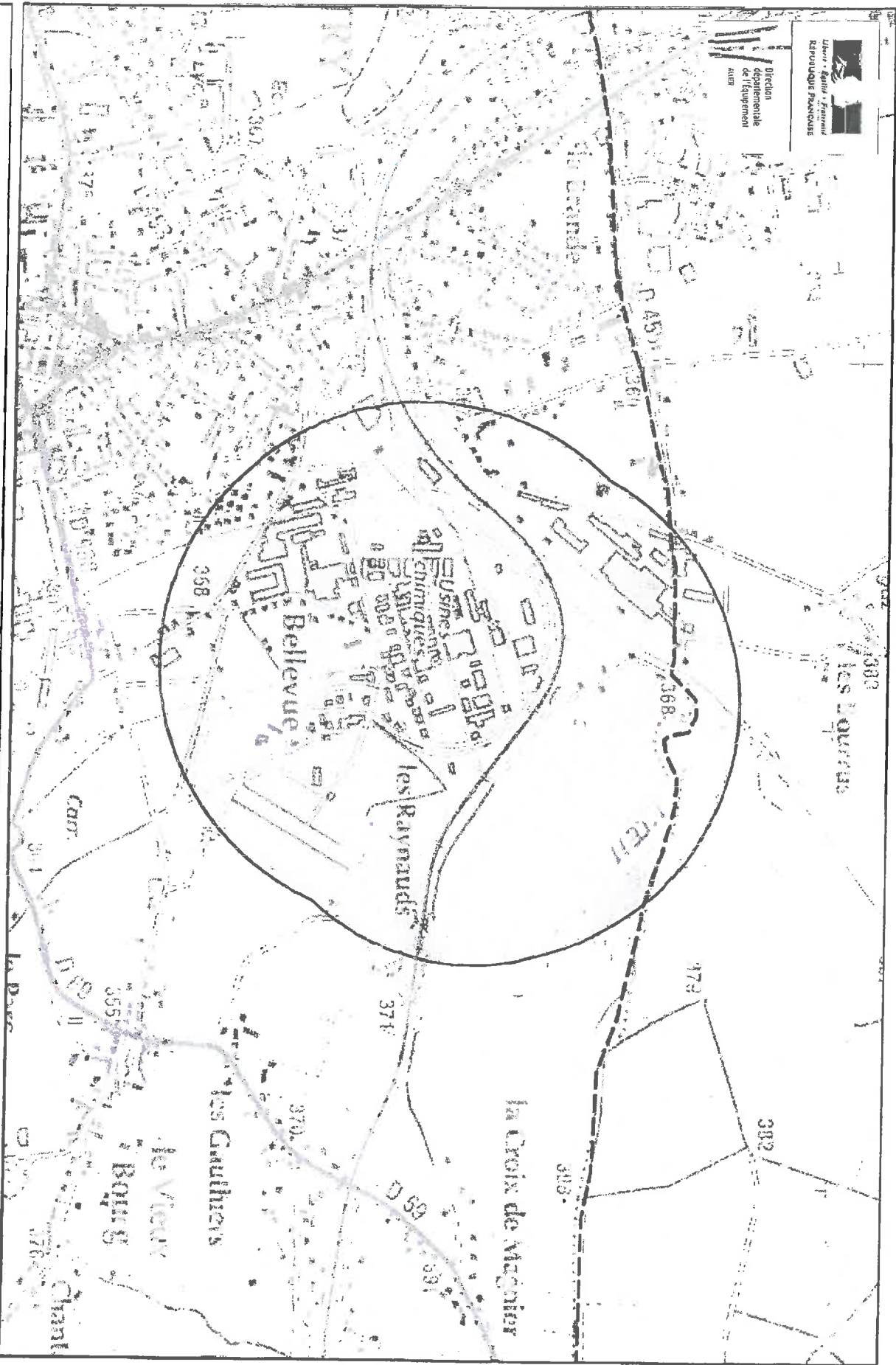
La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim5et dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date 25/11/2011

Le préfet de département



Direction  
départementale  
de l'équipement  
Aube



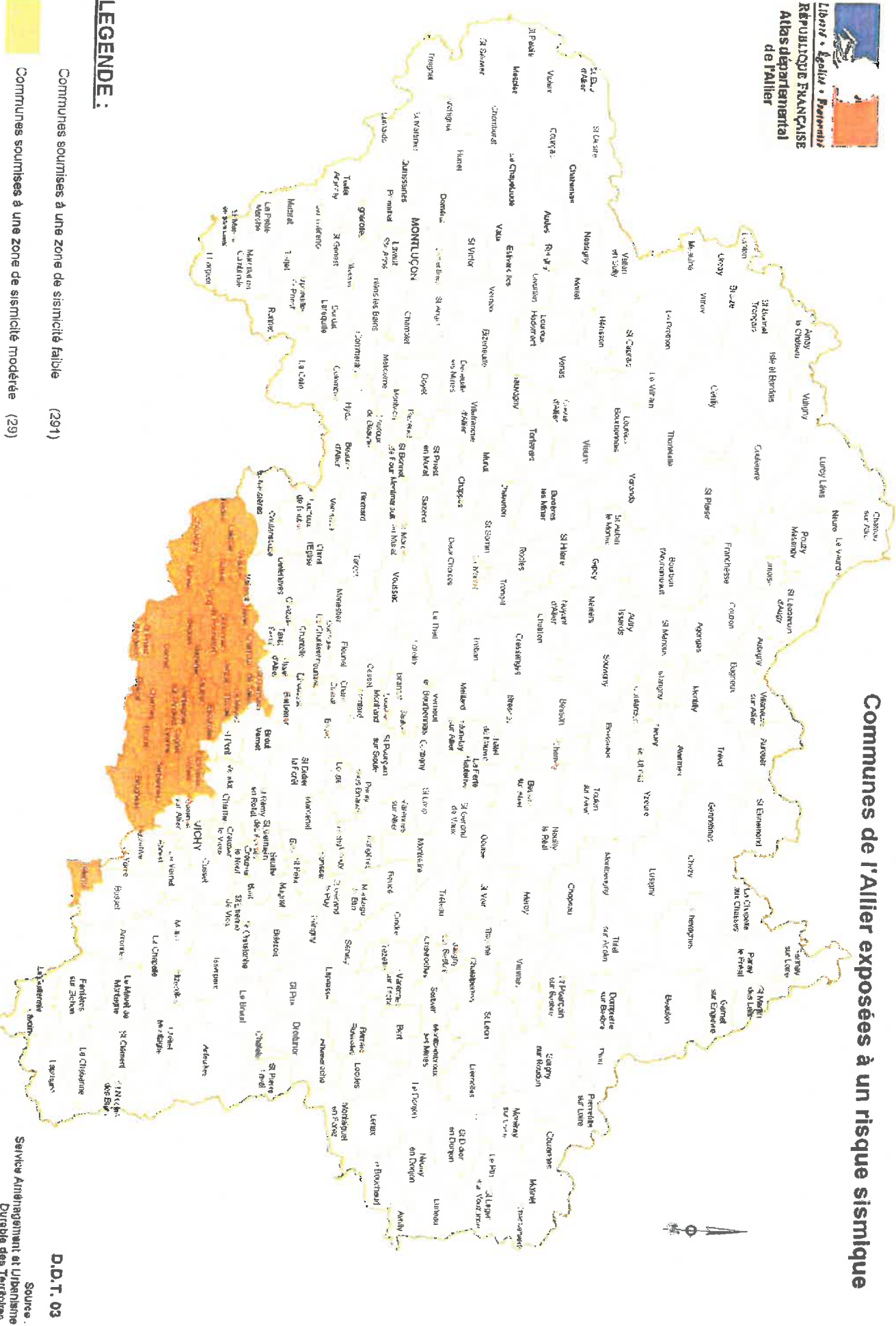
**Légende :**  
 Limite de commune  
 Périmètre de prescription du PPRT

**Cartographie des zones de risque majeur  
technologique  
communes de Commeny - Malicorne**

Fond cartographique SCAN2SECTION PARIS 1998  
Source DDE03  
créé le 18 février 2009



# Communes de l'Allier exposées à un risque sismique



## LEGENDE :

- Communes soumises à une zone de sismicité faible (291)
- Communes soumises à une zone de sismicité modérée (29)

D.D.T. 03

Source :  
Service Aménagement et Urbanisme  
Bureau / Prévention des Territoires  
Durabilité des Risques  
Mise à jour : 02 novembre 2010  
Edition : 02 novembre 2010  
Fond cartographique : Bdcarto IGN ©